



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent**

PC.DEC/452
21 décembre 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

375ème séance plénière
PC Journal No 375, point 6 de l'ordre du jour

**DECISION No 452
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE
A BAKOU**

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE à Bakou jusqu'au 31 décembre 2002.